



■ **Dr. Yasmin Radwan**

*Maître de Conférences en Sciences Politiques et Directeur de l'Unité Qualité
Faculté d'Économie et de Sciences Politiques, Université du Futur - Égypte*

Effet de l'Activation de la Coopération Internationale Pour Faire Face aux Changements Climatiques sur le Renforcement de la Sécurité Humaine

Étude de Cas de l'Union Africaine (2002-2024)

Introduction:

Les changements climatiques sont une question complexe et multidimensionnelle, constituant une menace importante pour la sécurité humaine dans le monde entier⁽¹⁾; en effet, les effets de ces changements, tels que : les phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et l'insécurité alimentaire, peuvent exacerber les conflits, le déplacement et l'instabilité dans les zones vulnérables⁽²⁾. Par conséquent, l'activation de la coopération internationale est d'une importance cruciale pour faire face à cette menace existentielle et garantir la sécurité et le bien être des populations à travers le monde à long terme. La coopération internationale à cet égard est nécessaire pour plusieurs raisons : tout d'abord, les changements climatiques sont une question transfrontalière qui nécessite une réponse mondiale coordonnée. Aucun pays ou région ne peut faire face efficacement aux changements climatiques seul, ce qui rend la coopération entre les États incontournable. De plus, traiter les changements climatiques nécessite des ressources, des technologies et des expertises importantes qui peuvent ne pas être facilement accessibles à tous les pays.

En rassemblant des ressources et en partageant des connaissances, les différents pays peuvent travailler ensemble pour développer et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter, telles que: réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger les populations vulnérables et renforcer la résilience face aux risques liés au climat, ce qui garantit aux pays du monde la sécurité et la sûreté de leurs citoyens, tout en renforçant la stabilité mondiale et en protégeant la sécurité humaine face à ce défi mondial⁽³⁾.

Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre de la coopération internationale - en soi - fait face à de nombreux défis découlant de la nature diversifiée (parfois contradictoire) des pays du monde en général. L'un des principaux défis réside dans le manque de consensus sur les objectifs communs; chaque pays ayant ses propres priorités et intérêts, ce qui rend difficile l'accord sur une stratégie ou un plan d'action unifié. De plus, les questions d'interactions de pouvoir et la répartition inégale des ressources compliquent davantage

le processus; les pays en développement peuvent se sentir marginalisés ou submergés par les pays plus puissants, ce qui peut conduire à des conflits potentiels et entraver le développement ou la progression.

Un autre défi auquel fait face la mise en œuvre de la coopération internationale est la question de la souveraineté; les pays hésitent souvent à céder le contrôle ou le pouvoir de décision aux organisations ou partenariats internationaux, craignant de perdre leur autonomie ou leur influence, ce qui peut créer



des obstacles à la coopération et entraver l'efficacité des efforts communs. De plus, les normes culturelles, les valeurs et les idéologies politiques divergentes peuvent également représenter des défis pour la coopération ; elles peuvent entraîner des malentendus, un manque de confiance et une rupture de la communication. Selon plusieurs études, pour surmonter ces défis, il est essentiel que les pays cherchant à faire face à une crise mondiale s'engagent dans un dialogue ouvert, construisent la confiance et donnent la priorité aux intérêts communs pour le bien-être de la communauté internationale⁽⁴⁾.

1- Problématique de l'étude :

L'étude examine le rôle de l'Union africaine dans la réalisation de la sécurité humaine en Afrique durant la période de 2002 à 2024, en se concentrant particulièrement sur la période qui a suivi la transformation institutionnelle de l'Union en 2002 (la transition de l'Organisation de l'unité africaine à l'Union africaine). L'étude vise à évaluer dans quelle mesure cette transformation a contribué à renforcer la capacité de l'Union à faire face aux défis croissants posés par les changements climatiques sur la sécurité humaine sur le continent, à la lumière des nouveaux engagements stipulés par le traité constitutif de l'Union.

Objectifs de l'étude

L'étude vise à :

- Proposer un outil pour activer la coopération internationale en matière de changements climatiques, afin d'assurer la sécurité humaine; bien qu'il existe des accords concernés, ils ne sont pas activés.
- Définir des indicateurs clairs pour mesurer la sécurité humaine.
- Mettre en lumière le rôle spécifique de l'Égypte dans la formulation de cet outil et fournir un modèle sur la méthodologie de son utilisation.

Questions de l'étude :

L'étude aborde à travers ses différentes parties les questions suivantes :

- A- Quel est le rôle des États et des organisations internationales dans l'activation de la coopération internationale pour traiter les effets négatifs des changements climatiques ?
- B- Quelle est la relation entre le développement durable et la sécurité humaine d'une part, et l'activation de la coopération internationale pour traiter les changements climatiques d'autre part ?
- C- Quel est le rôle de l'Union africaine dans l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci ?

D- Dans quelle mesure l'Égypte peut-elle jouer un rôle dans l'activation de la coopération internationale pour résoudre la crise des changements climatiques à travers l'Union africaine?

Méthodologie de l'étude :

Cette étude repose sur la théorie de la sécurité environnementale comme cadre analytique pour comprendre la relation complexe entre les changements climatiques, les conflits et le développement sur le continent africain. Cette théorie aidera à identifier les mécanismes par lesquels les changements climatiques affectent la sécurité humaine, tels que la rareté des ressources, le déplacement forcé et l'effondrement des écosystèmes. Parallèlement, une approche fonctionnelle sera appliquée pour analyser le rôle de l'Union africaine en tant qu'institution internationale face à ces défis. Cette approche permettra d'évaluer la capacité de l'Union à établir un agenda régional global, à construire un consensus entre les États membres et à coordonner les efforts régionaux et internationaux pour faire face aux changements climatiques.

L'étude contribue également à une analyse critique des politiques internationales sur le changement climatique, notamment dans le contexte des pays africains, y compris l'étude de la manière dont les différents acteurs encadrent la question du changement climatique, et quelles en sont les implications pour les politiques et leur mise en œuvre. Ainsi, bien que la méthodologie principale soit une revue de la littérature, l'étude comprend également des éléments d'analyse de discours critique pour analyser le langage et le récit entourant le changement climatique.

L'étude comprend les éléments principaux suivants :

- A- Le cadre conceptuel de l'étude.
- B- Les méthodes de traitement des changements climatiques entre initiatives et accords internationaux.
- C- L'Union africaine et les changements climatiques: le cadre historique, les mécanismes et les politiques.
- D- Les résultats de l'étude et les solutions et politiques proposées.

Premièrement - Le cadre conceptuel de l'étude

L'étude repose sur trois concepts principaux: l'organisation internationale, le changement climatique et la sécurité humaine.

1- L'organisation internationale :

Il existe de nombreuses théories découlant du concept d'organisation internationale, telles que: le néolibéralisme, le réalisme, la théorie de la

dépendance et le constructivisme. L'étude adopte la perspective de ce dernier qui souligne le rôle des idées, des normes et des croyances dans la formation du comportement des États. Selon des chercheurs constructivistes tels qu'Alexander Wendt⁽⁵⁾ et Jeffrey Checkel⁽⁶⁾, les États ne sont pas seulement des acteurs avec des intérêts égoïstes motivés par des préoccupations matérielles, mais ils sont également influencés par les normes et les identités sociales qui se construisent à travers les interactions avec d'autres États et organisations internationales. Ces normes et identités façonnent la manière dont les États perçoivent leurs intérêts, ce qui conduit à la formation d'alliances, de coopérations ou de conflits au sein des organisations internationales. L'une des perspectives principales de la théorie constructiviste dans le contexte des organisations internationales est l'idée que les identités et les intérêts des États ne sont pas fixes, mais sont constamment construits et reconstruits à travers des interactions sociales, ce qui a des implications importantes pour comprendre le comportement des États au sein des organisations internationales; cela indique que les acteurs ne sont pas contraints par des intérêts prédéfinis, mais peuvent s'adapter et changer en fonction des normes et des croyances dominantes dans le système international. Par exemple, la décision d'un État de participer à une mission de maintien de la paix ou de coopérer sur des questions environnementales au sein d'une organisation internationale peut être influencée par sa perception de soi en tant qu'acteur mondial responsable. De plus, la théorie constructiviste met en lumière le rôle de la socialisation et de la persuasion dans la formation du comportement de l'État au sein des organisations internationales; à travers des processus de socialisation, les États peuvent intérioriser les normes et les valeurs du système international, ce qui conduit à des changements dans leur comportement et leurs préférences. D'une part, la persuasion implique l'utilisation d'outils de discours politique et d'arguments pour influencer les croyances et les actions des autres États. En comprenant comment la socialisation et la persuasion fonctionnent au sein des organisations internationales, les décideurs et les analystes peuvent mieux prédire et façonner le comportement des États, ce qui favorise la coopération et la résolution des conflits sur la scène internationale. Top of Form

2- Le changement climatique :

L'étude se limite aux théories politiques basées sur le concept de changement climatique; il existe de nombreuses théories proposées sous différentes perspectives, dont les plus importantes

sont: la théorie de la gouvernance climatique, la justice climatique et la diplomatie climatique. En ce qui concerne la théorie de la gouvernance climatique, elle est considérée - selon certaines études⁽⁷⁾ - comme un cadre important visant à comprendre et analyser les interactions et les relations complexes entre les différents acteurs impliqués dans la formulation des politiques et des réglementations climatiques. Quant à la théorie de la justice climatique, elle représente un cadre global visant à traiter l'intersection entre le changement climatique et la justice sociale, économique et environnementale. Les théoriciens dans ce contexte affirment que les effets du changement climatique ne se répartissent pas également dans la société; les communautés marginalisées et les pays en développement portent un fardeau disproportionné. Dans ce contexte, la justice climatique appelle à des politiques et des mesures qui non seulement atténuent les effets du changement climatique, mais garantissent également la protection et le soutien des populations les plus vulnérables. De plus, la théorie de la justice climatique souligne la nécessité d'une transition juste vers une société plus durable et équitable. Cela nécessite un passage des combustibles fossiles vers des sources d'énergie renouvelables d'une manière qui ne nuise pas aux travailleurs ou aux communautés dépendant de l'industrie des combustibles fossiles, et appelle donc à la reconnaissance des injustices environnementales passées et présentes et à leur réparation, ainsi qu'à l'engagement des populations.

Ainsi, elle appelle à la reconnaissance des injustices environnementales passées et présentes, à leur réparation et à l'implication des communautés locales en première ligne dans les processus de décision⁽⁸⁾.

En ce qui concerne la théorie de la diplomatie climatique, elle vise à comprendre comment les négociations et les accords internationaux peuvent relever le défi mondial du changement climatique. La théorie souligne essentiellement l'importance de la coopération entre les pays pour atténuer les effets du changement climatique et passer à un avenir plus durable. Un des aspects clés de la théorie de la diplomatie climatique est la reconnaissance que le changement climatique est une question transcendant les frontières nationales qui nécessite un effort collectif à l'échelle mondiale. Cela signifie que les pays doivent travailler ensemble pour établir des objectifs ambitieux de réduction des émissions, partager des technologies et des ressources, et soutenir les communautés vulnérables les plus touchées par le changement climatique. Un autre aspect important de la théorie de la



diplomatie climatique est l'idée des responsabilités différenciées, qui reconnaît que les pays développés ont historiquement contribué de manière plus significative aux émissions de gaz à effet de serre, et donc ont une plus grande responsabilité d'agir. Ce principe est inscrit dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC) et constitue la base des négociations internationales sur le climat. En comprenant et en appliquant la théorie de la diplomatie climatique, les décideurs et les diplomates peuvent travailler à construire un consensus et parvenir à des accords justes, efficaces et durables face aux défis complexes du changement climatique⁽⁹⁾.

3- La sécurité humaine:

Il existe de nombreuses théories liées au concept de sécurité humaine, les plus importantes étant; la théorie de la sécurité globale, le développement humain, la sécurité environnementale et la gouvernance. En ce qui concerne la théorie de la sécurité globale, c'est une approche globale qui se concentre sur la protection des individus et leur bien-être, et non seulement sur l'État. Les théoriciens - dans ce cadre - soulignent l'importance de faire face non seulement aux menaces sécuritaires traditionnelles telles que l'agression militaire et le terrorisme, mais aussi aux menaces non traditionnelles telles que la pauvreté, la maladie, la dégradation environnementale et les violations des droits de l'homme. En adoptant une approche de sécurité centrée sur l'humain, les décideurs peuvent mieux comprendre les causes profondes de l'insécurité et élaborer des stratégies plus efficaces pour y remédier. Il convient de noter qu'un des concepts clés de la théorie de la sécurité globale fondée sur la sécurité humaine est l'idée que la sécurité doit être inclusive et accessible à tous les individus, quel que soit leur statut socio-économique ou leurs origines.

Cela signifie prendre en compte les besoins et les préoccupations des groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les réfugiés et les communautés marginalisées dans la planification de la sécurité et la prise de décision. En donnant la priorité à la sécurité humaine, les décideurs peuvent créer un monde plus sûr et plus stable pour tous les individus. Ainsi, la théorie de la sécurité globale fondée sur la sécurité humaine offre une compréhension plus précise et inclusive des défis sécuritaires du XXI^e siècle et fournit un cadre pour développer des politiques de sécurité plus durables et inclusives⁽¹⁰⁾.

Quant à la théorie du développement humain, elle révèle l'intersection entre le développement individuel et le bien-être communautaire. Cette

théorie suppose que pour que les individus puissent réaliser leur plein potentiel, ils doivent avoir accès aux besoins fondamentaux tels que la nourriture, le logement, les soins de santé et l'éducation.

En garantissant la présence de ces éléments essentiels à leur place, les communautés peuvent créer des conditions qui permettent la croissance et l'épanouissement des individus. De plus, la théorie du développement humain souligne l'importance de protéger les droits de l'homme et de promouvoir la justice sociale afin de protéger les individus des préjudices et de leur permettre de mener une vie satisfaisante. Ainsi, la théorie du développement humain indique que des facteurs tels que la pauvreté, la discrimination et la violence peuvent entraver la croissance des individus et leur sécurité humaine. En s'attaquant à ces barrières systémiques et en travaillant à réaliser une plus grande égalité et inclusion, les communautés peuvent créer des environnements qui soutiennent le bien-être de tous les individus. Cette théorie met également l'accent sur l'importance de permettre aux individus de prendre le contrôle de leur vie et de participer activement aux processus de décision qui les affectent. En général, la théorie du développement humain, fondée sur la sécurité humaine, fournit un cadre complet pour comprendre et promouvoir le bien-être des individus dans le contexte plus large de la société⁽¹¹⁾.

En ce qui concerne la théorie de la sécurité environnementale, elle est la plus appropriée pour le sujet de l'étude, et l'étude teste directement sa validité. La théorie de la sécurité environnementale, fondée sur le concept de sécurité humaine, affirme le lien entre la durabilité environnementale et le bien-être humain. Cette théorie suppose que la dégradation de l'environnement constitue une menace directe pour la sécurité humaine, car elle peut entraîner une rareté des ressources, des conflits, des déplacements et compromettre la capacité des individus et des communautés à prospérer en général. En mettant l'accent sur la protection de l'environnement et en garantissant sa durabilité, nous pouvons protéger efficacement la sécurité humaine et promouvoir la paix et la stabilité.

Pour une application efficace de la théorie de la sécurité environnementale, il est nécessaire d'adopter une approche globale qui prend en compte l'interconnexion entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux.

Cette approche nécessite la coopération entre les gouvernements, la société civile et les organisations internationales pour faire face aux défis environnementaux tels que le changement climatique, la déforestation et la pollution. En donnant la priorité à la protection de l'environnement

et en l'intégrant dans les politiques et les stratégies, les théoriciens de la sécurité environnementale affirment qu'il est possible de garantir le bien-être et la sécurité des générations actuelles et futures à long terme. Il convient de noter que la théorie de la sécurité environnementale souligne l'importance de reconnaître le lien étroit entre la durabilité environnementale et la sécurité humaine, et appelle à une action collective pour relever ces défis urgents⁽¹²⁾.

Concernant la théorie de la gouvernance liée à la sécurité humaine, ses théoriciens soulignent l'importance de protéger les individus contre diverses menaces, y compris la pauvreté, les conflits et la dégradation environnementale. Cette théorie met en lumière les concepts traditionnels de la sécurité nationale qui placent souvent le bien-être des citoyens ordinaires en dehors de leurs priorités, entraînant une propagation de l'insécurité et de l'instabilité à grande échelle. En plaçant la sécurité humaine au centre de la gouvernance, les décideurs peuvent s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et créer des communautés plus équitables et durables. Le concept de la théorie de la gouvernance fondée sur la sécurité humaine s'aligne sur des défis contemporains tels que le changement climatique, l'inégalité économique et les troubles politiques. La résolution de ces problèmes complexes nécessite une approche globale qui prend en compte les besoins et les vulnérabilités de tous les individus, en particulier des marginalisés et des défavorisés. En promouvant la sécurité humaine comme principe directeur de la gouvernance, les décideurs peuvent favoriser des processus décisionnels inclusifs et participatifs qui permettent aux communautés de renforcer leur résilience et d'améliorer leur bien-être global. Ainsi, se concentrer sur la sécurité humaine dans la gouvernance ne renforce pas seulement la paix et la stabilité, mais contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable et à la protection des droits de l'homme⁽¹³⁾.

Deuxièmement - Méthodes de traitement des changements climatiques entre initiatives et accords internationaux

Les initiatives et accords internationaux jouent un rôle important dans la coordination des efforts mondiaux pour lutter contre le changement climatique, et se manifestent principalement comme suit :

1- Accords et traités internationaux

Avec l'aggravation continue de la question du changement climatique, les accords et traités internationaux sont devenus des outils importants

et nécessaires pour faire face à ce défi mondial. Parmi ces accords, l'accord de Paris, adopté par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2015. Cet accord vise à limiter le réchauffement climatique mondial à bien moins de deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels, tout en s'efforçant de limiter l'augmentation à 1,5 degré Celsius. L'accord de Paris est une réalisation marquante dans le domaine de la coopération internationale ; il fixe les engagements d'environ 200 pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à passer à une économie à faibles émissions de carbone⁽¹⁴⁾.

En plus de l'accord de Paris, d'autres accords et traités internationaux ont joué un rôle dans la lutte contre le changement climatique. Parmi ceux-ci, la **Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**, un traité international adopté en 1992, vise à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère pour prévenir toute intervention humaine dangereuse dans le système climatique. La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques définit les objectifs généraux pour faire face au changement climatique et fournit un cadre pour négocier des traités et accords spécifiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets du changement climatique.

L'accord reconnaît que tous les pays ont la responsabilité de lutter contre le changement climatique, mais il admet que les pays développés doivent prendre l'initiative de réduire les émissions et de fournir une aide financière et technologique aux pays en développement. Parmi les réalisations majeures de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques figure l'adoption du **Protocole de Kyoto** en 1997⁽¹⁵⁾, qui a établi des objectifs contraignants pour les pays industrialisés afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le protocole a marqué une étape importante dans les efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique, mais il a également mis en lumière les défis liés à l'atteinte d'un large consensus mondial sur l'action climatique. Depuis lors, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a continué à jouer un rôle central dans la facilitation des négociations entre les pays pour faire face au changement climatique, ce qui a conduit à la conclusion d'accords tels que l'Accord de Paris en 2015.

À travers ces accords, les pays se sont engagés à réduire leurs émissions et à accroître la transparence et la responsabilité dans le reportage des progrès réalisés, tout en apportant un soutien aux communautés et aux pays les plus touchés



par le changement climatique. La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques demeure une plateforme importante pour la coopération internationale en matière de changement climatique, et ses efforts continus sont essentiels pour atteindre un avenir durable et résilient pour tous. D'autres accords, tels que le **Protocole de Montréal**, se sont concentrés sur des problèmes environnementaux spécifiques, comme l'appauvrissement de la couche d'ozone, qui a également des implications sur le changement climatique.

Malgré les progrès réalisés grâce aux accords et aux traités internationaux, l'efficacité de ces accords dépend de l'engagement et de la coopération de tous les pays concernés. Des défis tels que le manque de mécanismes d'application, les conflits d'intérêts nationaux et les barrières économiques peuvent entraver la mise en œuvre des politiques climatiques. Pour aller de l'avant, il sera crucial que les pays renforcent leurs engagements et augmentent leur ambition en matière de réduction des émissions et travaillent ensemble pour faire la transition vers un avenir durable et résilient. Les accords et traités internationaux fournissent un cadre de coopération, mais il appartient à chaque pays de prendre des mesures rapides pour faire face à la menace croissante du changement climatique⁽¹⁶⁾.

2- Organisations et instances internationales

En réponse au défi des changements climatiques, de nombreuses organisations et instances internationales ont été créées pour traiter divers aspects du changement climatique. Ces organisations jouent un rôle essentiel dans la recherche, le développement de politiques et la mise en œuvre de solutions pour atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter.

Parmi les organisations internationales pertinentes en matière de changement climatique, on trouve la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), qui a été établie en 1992. Depuis lors, elle a joué un rôle clé dans la réunion des pays pour négocier des accords et établir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La conférence des parties annuelle est un événement majeur où les États membres se réunissent pour discuter des progrès réalisés et des moyens de renforcer la coopération internationale sur le changement climatique⁽¹⁷⁾.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est un autre organisme international d'une grande importance qui joue un rôle clé dans l'évaluation scientifique

du changement climatique. Le GIEC effectue des examens complets des recherches les plus récentes sur le changement climatique et fournit aux décideurs politiques une base scientifique pour prendre des décisions. Ses rapports ont joué un rôle actif dans la formation de la politique climatique mondiale et ont mis en lumière l'urgence d'agir pour atténuer les effets du changement climatique.

En plus de ces organisations, il existe de nombreux autres organismes et initiatives internationales qui s'attaquent au changement climatique, **tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et l'Organisation météorologique mondiale**. Ces organisations fournissent des financements, soutiennent les efforts de renforcement des capacités et facilitent la coopération entre les pays pour faire face au changement climatique⁽¹⁸⁾.

3- Mécanismes de financement pour traiter les changements climatiques

Il existe de nombreux mécanismes de financement proposés sur la scène internationale pour traiter les changements climatiques, représentés ci-dessous à titre d'exemple non exhaustif: le Fonds vert pour le climat, les fonds d'investissement dans le climat et les marchés du carbone. En ce qui concerne le Fonds vert pour le climat, il s'agit d'un mécanisme de financement créé en vertu de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. Ce fonds vise à mobiliser des fonds provenant de sources publiques et privées pour investir dans des projets de développement à faibles émissions et capables de s'adapter au changement climatique dans les pays en développement.

En fournissant un soutien financier à des projets tels que les initiatives d'énergie renouvelable et les mesures d'adaptation aux changements climatiques, le Fonds vert pour le climat aide les pays à faire la transition vers un avenir plus durable et résilient face au climat. Le Fonds vert pour le climat joue un rôle clair dans la lutte contre le défi mondial du changement climatique en fournissant les ressources financières cruciales dont ont besoin les pays en développement, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Le rôle du Fonds ne se limite pas seulement à aider les pays à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter à un climat changeant, mais il favorise également le développement durable et l'atténuation de la pauvreté. En tirant parti des fonds publics et privés, le Fonds vert pour le climat peut maximiser son impact et soutenir un large éventail de projets

qui contribuent à la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente face au climat. Étant donné que le changement climatique continue de représenter une menace majeure pour l'environnement et le bien être humain, le Fonds vert pour le climat constitue un mécanisme de financement clé pour aider les pays à traiter cette question urgente et à construire un avenir plus durable pour tous⁽¹⁹⁾.

Quant aux fonds d'investissement dans le climat, ils constituent un mécanisme de financement clé créé pour aider les pays en développement dans leurs efforts pour atténuer les impacts du changement climatique et s'y adapter. Ces fonds fournissent un financement pour des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la capacité d'adaptation aux effets du changement climatique. Le Fonds vert pour le climat se compose de plusieurs fenêtres de financement, y compris le Fonds pour les technologies propres, le Fonds stratégique pour le climat, et le programme pilote pour la capacité d'adaptation au changement climatique, chacun ciblant des domaines spécifiques d'action climatique. Ces fonds jouent un rôle important dans la mobilisation de ressources supplémentaires et le soutien aux pays dans leur transition vers des trajectoires de développement à faibles émissions de carbone et résilientes au climat.

Le fonds utilise un mélange de financement concessionnel et de financement de marché pour soutenir une large gamme de projets liés au climat, y compris la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, la gestion durable des terres et le renforcement de la capacité d'adaptation au climat. En fournissant un soutien financier et une assistance technique aux pays en développement, le Fonds vert pour le climat facilite les opportunités d'investissement et accélère le déploiement de technologies et de pratiques innovantes. En plus de financer des projets, le fonds vise également à renforcer la capacité des gouvernements et des communautés locales à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des mesures climatiques efficaces. Alors que le changement climatique continue de poser d'importants défis à la durabilité mondiale, le rôle des mécanismes financiers tels que le Fonds d'investissement pour le climat deviendra de plus en plus crucial pour faire avancer l'action climatique et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris⁽²⁰⁾.

Il convient de noter que ces outils ne sont pas les seuls disponibles pour traiter les changements climatiques sur la scène internationale, mais qu'il existe de nombreux autres outils, tels que : le transfert de technologie et la coopération dans ce

cadre (le fonds pour les technologies propres qui favorise la diffusion des technologies propres dans les pays en développement, et le développement et le transfert de technologies pour faciliter l'échange de technologies liées au climat entre les pays), le renforcement des capacités et la formation (les initiatives d'éducation et de formation dans le domaine du changement climatique pour aider les pays à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour faire face au changement climatique, et l'échange d'informations liées au changement climatique pour promouvoir l'échange d'informations et les meilleures pratiques), et les systèmes de surveillance, de rapport et de vérification (la soumission par les pays de rapports sur leurs politiques et mesures relatives au changement climatique, et les cadres de transparence, tels que : l'établissement de règles pour le rapport sur les émissions de gaz à effet de serre et le financement climatique et leur révision). Cela s'ajoute à la justice climatique pour traiter les effets du changement climatique sur les pays vulnérables, et garantir une allocation équitable des ressources financières entre les pays développés et les pays en développement⁽²¹⁾.

Troisièmement - L'Union africaine et les changements climatiques : le cadre historique, les mécanismes et les politiques

L'Union africaine participe activement à la lutte contre les changements climatiques depuis plusieurs décennies. L'une des premières et des plus importantes mesures prises par l'Union africaine à cet égard a été l'adoption de la Déclaration d'Alger en 2000. Cette déclaration a reconnu la menace que représente le changement climatique pour le continent africain et a appelé à des efforts concertés pour atténuer ses effets. Par la suite, l'Union africaine a créé en 2002 la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, qui a joué un rôle clé dans la coordination des efforts des États africains pour faire face aux changements climatiques par le biais d'initiatives de développement de politiques et de renforcement des capacités⁽²²⁾.

Au cours des dernières années, l'Union africaine a continué à donner la priorité au changement climatique à son agenda, reconnaissant qu'il s'agit d'une question critique nécessitant des actions urgentes. En 2015, l'Union africaine a ratifié l'Accord de Paris, un traité mondial visant à limiter le réchauffement climatique à moins de deux degrés Celsius. Depuis lors, l'Union africaine a activement plaidé pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, ainsi que pour la promotion de pratiques de développement durable à travers le continent. Étant donné que l'Afrique est particulièrement vulnérable



aux effets des changements climatiques, en raison de sa forte dépendance à l'agriculture et de ses ressources limitées pour l'adaptation, les efforts de l'Union africaine dans ce domaine sont cruciaux pour garantir la capacité du continent à faire face à un climat en mutation⁽²³⁾.

Ce qui suit met en lumière certaines des mécanismes, politiques et stratégies reflétés par l'approche multidimensionnelle de l'Union africaine pour faire face aux changements climatiques ; en ce qui concerne les mécanismes, la Stratégie et le Plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient au changement climatique (2022-2032) sont primordiaux ; ils représentent une étape importante pour relever les défis urgents posés par le changement climatique sur le continent. Le plan définit une stratégie globale pour atténuer les impacts du changement climatique, qui affectent de manière disproportionnée les pays africains en raison de leur vulnérabilité et de leur capacité limitée à s'adapter. Il vise également, en mettant l'accent sur l'adaptation, l'atténuation et le renforcement de la résilience, à protéger les ressources naturelles, les écosystèmes et les moyens de subsistance sur le continent contre les effets négatifs du changement climatique.

L'un des composants principaux du Plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique est de promouvoir les sources d'énergie renouvelable, telles que ; l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydroélectrique, comme moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de se diriger vers une économie à faibles émissions de carbone. Un autre aspect important du plan est l'engagement à renforcer la capacité des pays africains à faire face aux impacts du changement climatique en développant des systèmes d'alerte précoce, des pratiques agricoles intelligentes face au climat et des mesures de réduction des risques de catastrophe. Dans l'ensemble, le plan souligne le besoin urgent d'action collective et de coopération entre les pays africains pour relever les défis complexes posés par le changement climatique et construire un avenir durable pour le continent⁽²⁴⁾.

Quant à la deuxième mécanique, elle peut être résumée par le Fonds africain pour le climat, qui constitue une ressource d'une importance cruciale pour répondre au besoin urgent de stratégies d'adaptation au climat et d'atténuation de ses effets en Afrique. Étant donné que le continent africain est touché de manière disproportionnée par les effets du changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et la rareté de l'eau, le Fonds climatique africain joue un rôle

vital dans le soutien aux pays pour renforcer leur capacité d'adaptation et réduire les émissions de gaz à effet de serre. En fournissant une assistance financière et une expertise technique, le fonds permet aux pays africains de mettre en œuvre des projets de développement durable et de passer à une économie à faible émission de carbone. Il ne fait aucun doute que cette initiative est essentielle pour garantir la prospérité et le bien-être des populations du continent à long terme face aux défis climatiques croissants⁽²⁵⁾.

Le groupe africain de négociateurs internationaux sur le climat représente la troisième mécanique, composée de représentants de différents pays africains qui se réunissent pour négocier au nom du continent dans les accords internationaux relatifs au climat. En tant que groupe, ils sont responsables de clarifier les défis uniques auxquels l'Afrique est confrontée en matière de changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes, la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer. Ces négociateurs plaident pour des politiques et des mesures qui fournissent un soutien et des ressources pour aider les pays africains à s'adapter aux effets du changement climatique et à atténuer son ampleur, tout en faisant pression pour des objectifs plus ambitieux de réduction des émissions des pays développés afin de garantir que les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique soient équitables et efficaces. Le groupe africain joue un rôle crucial dans l'élaboration des politiques et des accords internationaux liés au climat, garantissant que les voix et les préoccupations des pays africains soient entendues et prises en compte dans le débat mondial sur le climat⁽²⁶⁾.

En ce qui concerne les politiques, elles se résument à trois points principaux :

- A- La Commission des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), créée en 2009, est un organe de haut niveau qui fournit un leadership politique et une orientation politique sur l'action climatique, garantissant que le changement climatique reste une priorité à l'ordre du jour de l'Union africaine.
- B- La conférence ministérielle africaine sur l'environnement, qui coordonne les politiques environnementales et renforce la coopération entre les pays africains, abordant le changement climatique comme une question environnementale majeure.
- C- Les plans nationaux sur le changement climatique, où les pays africains ont élaboré des plans nationaux sur le climat qui s'alignent sur la stratégie générale de l'Union africaine,

définissant leurs actions et objectifs spécifiques pour traiter le changement climatique au niveau national⁽²⁷⁾.

Quatrième- Résultats de l'étude et politiques proposées

La proposition la plus importante avancée par l'étude est l'initiative égyptienne de jouer un rôle clé dans l'activation de la coopération internationale concernant la gestion des changements climatiques et leurs impacts à travers l'Union africaine. Ce rôle a été clairement démontré par l'accueil par l'Égypte de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP27. De plus, l'Égypte joue un rôle important au sein de l'Union africaine lorsqu'il s'agit de traiter les questions liées aux changements climatiques pour garantir la sécurité humaine en Afrique. L'Égypte a participé de manière manifeste à l'appel à des politiques et initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques et à garantir la sécurité et le bien-être des habitants du continent africain. En raison de son adhésion à l'Union africaine, l'Égypte a activement participé aux initiatives de l'organisation pour faire face aux changements climatiques ; elle a été une fervente défenseuse de l'action climatique lors des différents sommets et réunions de l'Union africaine, soulignant l'importance de traiter cette question pour garantir le développement durable du continent. L'Égypte a également joué un rôle actif dans la promotion des énergies renouvelables et d'autres pratiques durables dans la région, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de carbone et la promotion d'une croissance verte⁽²⁸⁾.

En ce qui concerne la sécurité humaine, l'Égypte a eu un rôle majeur dans la promotion des initiatives visant à traiter l'impact des changements climatiques sur les populations vulnérables en Afrique; elle a participé à diverses initiatives pour améliorer l'accès à l'eau potable, à la sécurité alimentaire et aux services de santé pour les communautés touchées par les changements climatiques.

L'Égypte a également participé à renforcer les efforts de résolution des conflits et de construction de la paix au sein de l'Union africaine pour garantir la sécurité et le bien-être des populations. L'une des contributions majeures de l'Égypte aux efforts de l'Union africaine pour lutter contre le changement climatique et la sécurité humaine réside dans son leadership dans le développement de l'initiative pour l'énergie renouvelable en Afrique. Cette initiative vise à accroître l'accès aux sources d'énergie propres et durables en Afrique, à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à promouvoir le développement économique et la

création d'emplois. De plus, l'Égypte a consacré d'importantes ressources pour soutenir sa mise en œuvre à travers le continent africain⁽²⁹⁾.

En plus des efforts déployés par l'Égypte pour lutter contre le changement climatique et garantir la sécurité humaine dans le cadre de l'Union africaine, l'Égypte a contribué à renforcer la coopération régionale et la collaboration sur ces questions. L'Égypte a joué un rôle clé dans la facilitation du dialogue et de la coopération entre les pays africains pour faire face aux défis communs liés au changement climatique et à la sécurité humaine. Elle a également participé à la promotion d'initiatives d'échange de connaissances et de renforcement des capacités pour aider les pays africains à développer leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique.

L'engagement de l'Égypte à promouvoir les énergies renouvelables, à améliorer l'accès à l'eau potable et aux soins de santé, ainsi qu'à renforcer les efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix est essentiel pour construire la résilience et garantir la sécurité des populations africaines. Le leadership de l'Égypte dans le développement de l'initiative des énergies renouvelables en Afrique et la promotion de la coopération régionale sur ces questions importantes témoignent de son dévouement à relever les défis auxquels le continent est confronté. Pour aller de l'avant - selon de nombreuses études spécialisées à cet égard - l'Égypte doit continuer à jouer un rôle de premier plan dans la promotion de politiques et d'initiatives qui favorisent le développement durable et renforcent l'adaptation au changement climatique au sein de l'Union africaine. Elle doit également continuer à soutenir les initiatives d'énergies renouvelables, à renforcer les efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix, et à faciliter la coopération régionale pour faire face aux impacts du changement climatique sur les populations en Afrique⁽³⁰⁾.

Le rôle de l'Égypte au sein de l'Union africaine est efficace pour renforcer la réponse du continent au changement climatique en plaidant pour le développement durable et en favorisant la coopération régionale, comme l'a montré l'étude. L'Égypte a contribué de manière significative à renforcer la sécurité humaine face aux défis posés par le changement climatique. La Commission de l'Union africaine sur le changement climatique, sous la direction de l'Égypte, a joué un rôle central dans l'élaboration de politiques et de stratégies pour atténuer les effets du changement climatique et construire la capacité d'adaptation. Cependant, les défis posés par le changement climatique sont



de nature mondiale et nécessitent une réponse efficace par un effort international coordonné. Par conséquent, la Commission sur le changement climatique de l'Union africaine doit renforcer sa coopération avec des organismes similaires dans d'autres organisations internationales.

Pour renforcer l'efficacité de la réponse de l'Union africaine au changement climatique et améliorer la capacité de l'Afrique à s'adapter à ce changement, ainsi que pour activer la coopération internationale, l'étude aboutit à quelques solutions, dont la principale est que le Comité des chefs d'État et de gouvernement africains sur le changement climatique (CAHOSCC), rattaché à l'Union africaine, établisse un partenariat officiel avec des comités similaires dans d'autres organisations internationales, telles que : la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et l'Union européenne. Ces partenariats devraient se concentrer sur :

1- Niveau politique:

- A- Créer un comité régional dédié à la coordination des politiques de changement climatique, à l'échange des meilleures pratiques et à la facilitation de la coopération internationale.
- B- Renforcer les efforts diplomatiques pour plaider en faveur de mesures climatiques ambitieuses au niveau mondial, notamment dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- C- Promouvoir les principes de justice climatique pour garantir que les pays développés assument une part plus importante du fardeau dans la lutte contre le changement climatique et soutiennent les pays vulnérables.

2- Niveau économique:

- A- Créer un fonds d'investissement vert dédié à promouvoir les investissements durables dans les énergies renouvelables, l'agriculture intelligente face au climat et les infrastructures résilientes au climat.
- B- Encourager des politiques commerciales qui privilégient les pratiques durables, réduisent les émissions de carbone et soutiennent les industries capables de s'adapter au climat.
- C- Alléger le fardeau de la dette ou restructurer la dette des pays africains fortement touchés par le changement climatique pour allouer des ressources à des mesures d'adaptation et d'atténuation de ses effets
- D- Mobilisation des ressources et appel à l'augmentation de l'aide financière et technique

pour soutenir les efforts d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en Afrique.

3- Niveau juridique et institutionnel:

- A- Le renforcement du droit international et des cadres de gouvernance internationale peut fournir une base juridique claire pour l'action climatique et garantir la responsabilité.
- B- La création de mécanismes de coopération régionale peut faciliter le travail coordonné sur le changement climatique, en particulier dans les domaines présentant des défis communs.
- C- Investir dans le renforcement des capacités des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé peut améliorer leur capacité à mettre en œuvre des politiques et des initiatives climatiques.

4- Niveau social (dimension sanitaire et culturelle):

A- Dimension sanitaire :

- Le développement de systèmes de santé capables de s'adapter au climat peut traiter les effets sanitaires du changement climatique, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes et les maladies infectieuses.
- Renforcer l'éducation en santé publique peut accroître la sensibilisation aux risques sanitaires liés au climat et permettre aux individus de prendre des mesures préventives.
- La création de réseaux de protection sociale peut protéger les populations vulnérables des effets économiques et sociaux du changement climatique.

B- Dimension culturelle :

- Promouvoir la reconnaissance des systèmes et des pratiques des peuples autochtones en Afrique et adopter des solutions de différentes perspectives pour s'adapter au climat, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de la gestion des ressources.
- Renforcer les échanges culturels et la diplomatie peut construire la confiance et la compréhension entre les pays, facilitant ainsi la coopération sur les questions liées au climat.
- Impliquer les jeunes dans l'action climatique à travers l'éducation, la formation et des opportunités de leadership peut garantir un avenir durable et renforcer le sentiment de propriété des solutions climatiques

5- Niveau scientifique et de sensibilisation:

- A- Recherches communes et développement de politiques : coopération dans des projets de

recherche communs, échange de meilleures pratiques, et élaboration de politiques et stratégies coordonnées pour faire face au changement climatique.

- B- Renforcement des capacités : fournir des formations et un soutien dans le domaine du renforcement des capacités aux pays africains pour améliorer leur capacité à s'adapter aux impacts du changement climatique et à en atténuer les effets.

6- Niveau technologique:

- A- Le transfert et le développement de technologies en Afrique peuvent aider les pays africains à accéder à des technologies respectueuses du climat et à les adapter, réduisant ainsi leur dépendance aux combustibles fossiles.
- B- Création de centres d'innovation et de partenariats pouvant conduire à renforcer la recherche et le développement et à diffuser les technologies liées au climat.

- C- Investissement dans les infrastructures numériques qui peuvent améliorer l'accès à l'information, renforcer la surveillance climatique et faciliter le développement résilient au climat.

7- Niveau environnemental:

- A- Élaboration de stratégies globales d'adaptation et d'atténuation aux niveaux régional et national, en mettant l'accent sur des domaines tels que l'agriculture, les ressources en eau et les écosystèmes côtiers.
- B- Promotion du développement des sources d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'hydroélectricité, pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles et atténuer les émissions de gaz à effet de serre.
- C- Mise en œuvre de politiques visant à protéger et restaurer les forêts, qui jouent un rôle crucial dans le stockage du carbone et la préservation de la biodiversité.

Résumé:

Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre de la coopération internationale ne sera possible qu'en renforçant la coopération entre les pays du Sud, en particulier entre les pays africains, pour échanger des connaissances, des technologies et des ressources liées à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, ainsi qu'en renforçant les partenariats avec les pays développés pour mobiliser des ressources financières, transférer des technologies et renforcer les capacités pour l'action climatique en Afrique, et en appelant à la création de mécanismes efficaces de financement climatique, tels que le Fonds vert pour le climat, afin de fournir un financement adéquat et prévisible pour les projets liés au climat.

Ainsi, l'étude conclut que la coopération internationale est devenue une nécessité plus urgente que jamais pour faire face au changement climatique, en particulier pour l'Afrique, un continent qui subit ses effets de manière variée. Pour protéger efficacement la sécurité humaine, l'Union africaine, sous la direction de l'Égypte, doit donner la priorité au renforcement de la coopération entre les pays du Sud, établir des partenariats solides avec les pays développés et renforcer les capacités pour améliorer la capacité des pays africains à mettre en œuvre des politiques et des projets climatiques de manière efficace, en plus de faire fonctionner le Fonds vert pour le climat et d'explorer des mécanismes de financement innovants pour mobiliser des ressources supplémentaires pour l'action climatique.

En mettant en œuvre ces stratégies, l'Union africaine, dirigée par l'initiative égyptienne, peut jouer un rôle central dans la promotion de la coopération internationale et dans l'avancement de l'action climatique sur le continent, ce qui non seulement protégera la sécurité humaine, mais contribuera également à la réalisation d'un développement durable et d'un avenir mondial plus équitable.



Références:

- (1) Jürgen Scheffran and Elise Remling, The Social Dimensions of Human Security under a Changing Climate, (in) Michael R Redclift and Marco Grasso (eds.) Handbook on Climate Change and Human Security, First Edition, Edward Elgar Publishing Limited, 2013, USA, p. 137.
- (2) David Andersen-Rodgers and Kerry F. Crawford, Human security: Theory and action, 2022, Rowman& Littlefield, UK, p. 235.
- (3) Kentaro Tamura, Climate Change, International Cooperation and Credibility Problems, Institute for Global Environmental Strategies, 2005, Japan, pp. 5- 6.
- (4) Yilin Wang and Bin Zhou, Exploring the Impact of International Cooperation on Climate Change, Advances in Social Science, Education and Humanities Research, volume 670, Atlantis Press, Netherlands, p. 1409.
- (5) Alexander Wendt, Social Theory of International Politics, Cambridge University Press, 1st Edition, 1999, UK, p. 225.
- (6) Kseniya Oksamytna, Advocacy and Change in International Organizations: Communication, Protection, and Reconstruction in UN Peacekeeping, Oxford University Press, 2023, UK, p. 25.
- (7) David Victor, Michael Oppenheimer, and Cameron Hepburn, Governing Climate Change: A Global Perspective, Cambridge University Press, 2010, UK.
- (8) Marco Grasso, Climate Justice from Theory to Practice: The Responsibility and Duties of the Oil Industry, (in) Fausto Corvino and Tiziana Andina (eds.), Global Climate Justice: Theory and Practice, E-International Relations, 2023, England, p. 232.
- (9) Radoslav S. Dimitrov, Climate Diplomacy, (in) Karin Bäckstrand and Eva Lövbrand (eds.), Research Handbook on Climate Governance, Edward Elgar Publishing, 2015, UK, p. 104.
- (10) Dritero Arifi, The concept of "Comprehensive security" as a draft for reconstructing security in a system of international relations, ILIRIA International Review, 2016, Kosovo, p. 28.
- (11) Richard M. Lerner et al., Concepts and Theories in Human Development, (in) Marc H. Bornstein and Michael E. Lamb, Psychology Press, 7th Edition, 2015, New York, p. 12.
- (12) Eileen Petzold-Bradely et al., Theoretical Linkages and Policy Approaches to the Environment and Security Debate: Providing an Overview, (in) Eileen Petzold-Bradely et al. (eds.), Responding to Environmental Conflicts: Implications for Theory and Practice, Springer Science+Business Media Dordrecht, 2001, Hungary, p. 2.
- (13) Vasudha Chhotray and Gerry Stoker, Governance Theory and Practice: A Cross-Disciplinary Approach, Palgrave Macmillan, 2005, UK, p. 105.
- (14) Low-Carbon Green Growth in Asia Policies and Practices, A Joint Study of the Asian Development Bank and the Asian Development Bank Institute, 2013, China, p. 61.
- (15) Duncan French, 1997 Kyoto Protocol to the 1992 UN Framework Convention on Climate Change, Journal of Environmental Law, 1998, Vol. 10, No. 2, 10th Anniversary Issue (1998), Oxford University Press, p. 231.
- (16) Natascha van Bommel and Johanna I. Hoffken, The Urgency of Climate Action and the Aim for Justice in Energy Transitions – Dynamics and Complexity, Environmental Innovation and Societal Transitions, (48), 2023, p. 5.

Références:

- (١٧) المركز المصرى للحقوق الاقتصادية والاجتماعية، اتفاقية الأمم المتحدة الإطارية بشأن تغير المناخ.. عشرون عاماً من محاولات إنقاذ الكوكب «بروفایل»، الاثنين ١٥ أغسطس ٢٠٢٢.
- <https://ecesr.org/%D8%A7%D8%AA%D9%81%D8%A7%D9%82%D9%8A%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A3%D9%85%D9%85-%D8%A7%D9%84%D9%85%D8%AA%D8%AD%D8%AF%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D8%B7%D8%A7%D8%B1%D9%8A%D8%A9-%D8%A8%D8%B4%D8%A3%D9%86-%D8%AA/> (September 22, 2024)
- (18) Daniel Bodansky, Jutta Brunnée and Lavanya Rajamani, International Climate Change Law, OUP Oxford, 2nd Edition, 2017, UK, p. 20.
- (19) Lian-biao CUI et al., Design and Analysis of the Green Climate Fund, Journal of Systems Science and Systems Engineering, 23(3), 2014 p. 268.
- (20) Sven Teske, Achieving the Paris Climate Agreement Goals, Springer International Publishing, 1st Edition, 2019, p. 472.
- (21) David Schlosberg, Defining Environmental Justice: Theories, Movements, and Nature, Oxford University Press, 2nd Edition, UK, p. 90.
- (22) Michael Addaney and Ademola Oluborode Jegede, Human Rights and the Environment Under African Union Law, Springer International Publishing, 1st Edition, 2020, p. 27.
- (23) Jakkie Cilliers, The Future of Africa: Challenges and Opportunities, Springer International Publishing, 2021, p. 376.
- (24) Konstantinos D. Magliveras and Gino J. Naldi, The African Union (AU), Wolters Kluwer, 2024, Netherlands, p. 1990.
- (25) Pak Sum Low, Climate Change and Africa, Cambridge University Press, 2nd Edition, 2006, UK, p. 305.
- (26) Linda Siegele and María del Pilar Bueno Rubial, Negotiating Climate Change Adaptation: The Common Position of the Group of 77 and China, 1st Edition, Springer International Publishing, 2020, p. 128.
- (27) William Kwadwo Dumenu, Michael Addaney and D B Jarbandhan, Climate Change in Africa: Adaptation, Resilience, and Policy Innovations, Palgrave Macmillan, 2023, UK, p. 44.
- (28) Namira Negm, An Introduction to the African Union Environmental Treaties, Springer International Publishing, 2023, p. 125.
- (29) Ross M. Pink and Luthfi Dhofier, Understanding Human Security and Climate Change, Edward Elgar Publishing, 2024, UK, p. 128.
- (30) Oluwatoyin Adejonwo and Olubunmi Afinowi, Human Rights Approach to Climate Justice in Africa: Experiences from other Jurisprudences, (in) Ademola Oluborode Jegede and Oluwatoyin Adejonwo (eds.), Climate change justice and human rights: An African perspective, Pretoria University Law Press, 2023, South Africa, p. 40.



Effet de l'Activation de la Coopération Internationale Pour Faire Face aux Changements Climatiques sur le Renforcement de la Sécurité Humaine - Étude de Cas de l'Union Africaine (2002-2024)

■ Dr. Yasmin Radwan

Maître de Conférences en Sciences Politiques et Directeur de l'Unité Qualité
Faculté d'Économie et de Sciences Politiques, Université du Futur - Égypte

Résumé:

Cette étude examine la relation complexe entre le changement climatique, la sécurité humaine et la coopération internationale, en se concentrant sur l'Union africaine comme étude de cas. Elle explore les effets dévastateurs du changement climatique sur la sécurité humaine en Afrique, y compris l'insécurité alimentaire, la rareté de l'eau et le déplacement. L'étude analyse les initiatives et les accords clés visant à lutter contre le changement climatique, en mettant en lumière le rôle central de l'Union africaine dans l'atténuation de ses effets négatifs et la promotion de l'adaptation. De plus, l'étude examine la contribution de l'Égypte à la facilitation de la coopération internationale pour lutter contre le changement climatique.

En étudiant les facteurs qui peuvent renforcer la sécurité humaine en Afrique, l'étude souligne l'interconnexion entre le développement durable, la sécurité humaine et la coopération internationale. En outre, l'étude passe en revue le rôle des acteurs non étatiques dans la gestion du changement climatique par le biais de la coopération internationale. Enfin, l'étude se termine en soulignant l'importance de coordonner les efforts entre les organisations régionales et internationales, facilitées par l'Union africaine, pour lutter efficacement contre le changement climatique et protéger la sécurité humaine en Afrique.

Mots-clés : changement climatique, sécurité humaine, coopération internationale.

أثر تفعيل التعاون الدولي لمواجهة التغيرات المناخية على تعزيز الأمن الإنساني دراسة حالة للاتحاد الإفريقي (٢٠٠٢-٢٠٢٤م)

■ د. ياسمين رضوان

مدرس العلوم السياسية ومدير وحدة الجودة
كلية الاقتصاد والعلوم السياسية، جامعة المستقبل - مصر

المستخلص :

تبحث هذه الدراسة في العلاقة المعقدة بين تغير المناخ والأمن الإنساني والتعاون الدولي، مع التركيز على الاتحاد الإفريقي كدراسة حالة. وتكشف الآثار المدمرة لتغير المناخ على الأمن الإنساني في إفريقيا، بما في ذلك انعدام الأمن الغذائي ونُدرة المياه والنزوح. وتحلل الدراسة المبادرات والاتفاقيات الرئيسية التي تهدف إلى التصدي لتغير المناخ، وتسلط الضوء على الدور المحوري للاتحاد الإفريقي في التخفيف من آثاره السلبية وتعزيز التكيف. بالإضافة إلى ذلك، تبحث الدراسة مساهمة مصر في تفعيل التعاون الدولي في التصدي لتغير المناخ. ومن خلال دراسة العوامل التي يمكن أن تعزز الأمن الإنساني في إفريقيا، تؤكد الدراسة الترابط بين التنمية المستدامة والأمن الإنساني والتعاون الدولي. بالإضافة إلى ذلك، تستعرض الدراسة دور الجهات الفاعلة من غير الدول في إدارة تغير المناخ من خلال التعاون الدولي. وفي النهاية، تختتم الدراسة بالتشديد على أهمية تنسيق الجهود بين المنظمات الإقليمية والدولية، بتيسير من الاتحاد الإفريقي، للتصدي بفعالية لتغير المناخ وحماية الأمن الإنساني في إفريقيا.

الكلمات المفتاحية : التغير المناخي، الأمن الإنساني، التعاون الدولي.